

# Capsule d'information

Destinée aux professionnels de la santé  
Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

Vol. 13, no 2

Date : Le 1<sup>er</sup> mai 2023

## Dans ce numéro :

Mise à jour de la situation et recommandations

## ÉCLOSION DE MPOX (VARIOLE SIMIENNE) : MISE À JOUR DE LA SITUATION ET RECOMMANDATIONS

Le 14 février 2023, la Direction de la vigie sanitaire au MSSS a annoncé la fin de l'écllosion de MPOX au Québec après qu'un délai de 56 jours se soit écoulé depuis le dernier cas. **Toutefois, l'enquête du DNSP et les interventions de santé publique demeurent toujours en vigueur.**

Un total de **529** cas probables ou confirmés de MPOX ont été déclarés au Québec pendant cette écllosion ayant débuté en mai 2022. Dans notre région, quelques cas ont été déclarés. Des cas ont aussi été déclarés dans d'autres provinces canadiennes et dans plusieurs autres pays dans le monde. Donc, malgré la fin de l'écllosion au Québec, le risque d'avoir des cas sporadiques de MPOX demeure présent. Récemment, 2 cas, qui ont acquis la maladie lors de contacts sexuels pendant un séjour à l'extérieur du Québec, ont été confirmés à Montréal.

L'épidémie continue d'affecter disproportionnellement les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH) et le mode de transmission prédominant demeure le contact direct (peau à peau, peau à muqueuse, muqueuse à muqueuse) avec une personne infectée lors de contacts sexuels.

La DRSP du CIUSSS MCQ invite donc les cliniciens de la région à maintenir leur vigilance vis-à-vis cette infection et à continuer de promouvoir la vaccination aux personnes éligibles.

### 1. Évaluer et assurer la prise en charge des personnes présentant des lésions cutanées ou muqueuses suggestives de MPOX :

- Envisager d'autres étiologies communes, soit l'herpès simplex, la syphilis, le virus varicella-zoster ou la lymphogranulomatose vénérienne. Se référer aux Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement et aux guides d'usage optimal de l'INESSS pour connaître les tests diagnostiques et les recommandations de prise en charge.
- Envisager le diagnostic de MPOX chez les personnes avec des symptômes compatibles, même si elles ont reçu une ou deux doses de vaccin contre la MPOX car la protection conférée par le vaccin n'est pas de 100 %.

Si des prélèvements sont réalisés, en aviser le laboratoire afin d'assurer leur traitement prioritaire, faciliter le triage des autres échantillons prélevés chez le patient, et assurer la sécurité du personnel de laboratoire.

Mettre en place les précautions appropriées lors de l'évaluation clinique de patients présentant des lésions cutanées ou muqueuses suggestives de MPOX. Se référer aux recommandations du Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) sur les mesures de prévention et de contrôle pour les cliniques médicales et les centres hospitaliers de soins de courte durée sur la MPOX .  
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2868-variole-simienne-prevention-contrôle-milieux-soins.pdf>

## 2. Déclarer rapidement à la DRSP toute personne répondant à la définition de cas probable ou confirmé.

La déclaration à la DRSP permet de commencer l'enquête épidémiologique et l'intervention auprès des contacts (vaccination urgente post-exposition), de suivre la situation épidémiologique et d'évaluer l'efficacité des interventions dont l'offre de vaccination. Formulaire de déclaration : <https://ciusssmcq.ca/telechargement/1554/ciuss-mcq-declaration-orthopoxvirose-simienne-enquete-epidemiologique-2022>

## 3. Référer les personnes éligibles à la vaccination qui n'ont pas reçu deux doses de vaccin vers: <https://ciusssmcq.ca/conseils-sante/maladies-infectieuses/varirole-simienne>

Recommander la vaccination primaire complète (2 doses avec un intervalle d'au moins de 28 jours) pour toutes les personnes admissibles.

## 4. Définition de cas (disponible site du MSSS Varirole simienne - Professionnels de la santé

<b>Cas suspect</b>	Personne qui présente des lésions cutanées (macules, papules, vésicules, pustules, ulcères ou lésions croûtées) avec au moins un symptôme systémique (fièvre, céphalée, myalgie, arthralgie, dorsalgie ou lymphadénopathies) sans autre cause évidente; OU Personne qui présente des lésions cutanées génitales, périanales ou orales sans autre cause évidente.
<b>Cas probable</b>	Détection d'un virus du genre <i>Orthopox</i> par un test de laboratoire approprié; OU Cas suspect qui a eu une exposition significative avec un cas confirmé de mpox dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes; OU Homme étant un cas suspect et ayant eu au moins un contact sexuel avec un autre homme dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes.
<b>Cas confirmé</b>	Détection de l' <i>Orthopoxvirus</i> simien par un test de laboratoire approprié.

### Liens utiles :

- [Varirole simienne/mpox\\_Quebec.ca \(Population\)](https://www.varirole-simienne.com/quebec-ca)
- [Varirole simienne - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](https://www.msss.gouv.qc.ca)
- [Directives MSSS : Varirole simienne – Mesures de prévention et de contrôle des infections](#)
- [Varirole simienne – Professionnels-Santé Montréal.](#)
- [Varirole simienne \(Orthopoxvirus simien\) - INSPQ](#)
- [Mpox \(varirole simienne\)-Site web du gouvernement du Canada](#)

### Autres liens :

- <https://www.cdc.gov/poxvirus/monkeypox/index.html>
- [Organisation mondiale de la Santé: Orthopoxvirose simienne fiche d'information](#)

### Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

#### Pour joindre le professionnel de garde en santé publique (maladies infectieuses) :

- Durant les heures ouvrables, par téléphone au : **819 693-3943** ou **1-877-693-3943** (sans frais)
- **En dehors des heures ouvrables, par téléphone au : 819-697-3333 – 0**

**Déclaration par télécopieur confidentiel : 1-866-377-6236** → Lecture des télécopies durant les heures ouvrables